Appel à projets INNOV'CAMPUS

Dans le cadre de sa démarche de promotion de l'enseignement supérieur auprès du milieu économique, l'agglomération lance l'édition 2026-2027 de son appel à projets « Innov'Campus » une démarche de soutien et d'accompagnement à destination des étudiants et établissements de l'enseignement supérieur de son territoire.

« Innov'Campus » offre deux entrées spécifiques selon les publics :



Pour soutenir les projets et les initiatives étudiantes **(hors projets tutorés obligatoires)**.

Retour attendu des projets le **18 décembre 2026.**



Pour soutenir les évènements portés par les établissements du supérieur.

Retour des projets possibles :

- **18 décembre 2026 ;**
- **26 août 2027.**

Avec pour objectif d'accompagner les initiatives novatrices et amplificatrices pour le territoire, Innov'Campus vise à soutenir financièrement des projets et évènements s'inscrivant dans les ambitions de territoire de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

- Renforcer la cohésion de notre territoire.
- Développer un territoire d'équilibres.

- Accompagner les transitions.

Deux thématiques seront mises en avant dans cette nouvelle édition Innov'Campus.

- Un volet « économique » : à ce titre, le projet impliquera à minima une entreprise du territoire,
- Un volet « citoyen » faisant écho aux compétences traitées par l'agglomération de Vannes (développement économique, habitat et urbanisme, aménagement numérique, enseignement supérieur, économie circulaire, déchets, mobilité…)

Télécharger



- Règlement
- Formulaire de demande



- Règlement
- Formulaire de demande

Company

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Établissement(Nécessaire)

(Nécessaire)

Nom

Prénom Nom

Courriel(Nécessaire)

Joindre votre dossier(Nécessaire)

Types de fichiers acceptés : zip, 7z, doc, docx, pdf, odt, Taille max. des fichiers : 64 MB.

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Envoyer